Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Elèves et étudiants (formation scolaire et professionnelle) (SDL)

Description

La statistique suisse des élèves et des étudiants résulte de 26 statistiques cantonales. Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme visant un objectif de formation déterminé, à plein temps ou à temps partiel. Le relevé s'étend du degré primaire 1-2 (école enfantine/cycle élémentaire) au degré tertiaire (hautes écoles non comprises) et inclut les institutions de formation publiques et privées. Les données provenant des 26 cantons sont harmonisées au niveau suisse. La statistique est compatible avec la Classification internationale type de l'éducation (CITE) de l'UNESCO.

Disponible depuis:
La statistique existe depuis 1977. Les données récoltées depuis 1980 sont à disposition. Les données d'une année scolaire sont publiées à partir du mois de février de l'année suivante (ex. février 2021 pour l'année scolaire 2019/20).

Personnes relevées (par année):
1'300'000

Caractères relevés:
Les données sont récoltées au niveau de la personne (élève/étudiant), de la classe et de l'institution de formation.

Année scolaire
Identificateur de l'institution de formation (numéro REE)
Identificateur de la classe
Identificateur de la personne (numéro AVS en 13 positions)
Sexe
Année de naissance
Nationalité
Première langue
Commune de domicile de la personne
Type d'enseignement
Année de programme
Mode d'enseignement
Statut du programme d'enseignement et mesures de pédagogie spécialisée
Enseignement visant la maturité professionnelle 1 (pendant le CFC)

Méthodologie

Relevé exhaustif basé sur des données individuelles. Le relevé des élèves et étudiants se fait sous la responsabilité des cantons. Il s'étend à tous les degrés de formation à l'exception des hautes écoles. La participation est obligatoire.

Degré de régionalisation:
Communes (agrégation au niveau canton en raison de la protection de données)

Périodicité:
Annuelle

Période de référence:
Année scolaire

Qualité des données statistiques:
La qualité des données est élevée dans l'ensemble. L'identificateur personnel permet d'effectuer des analyses longitudinales.

Dernière révision méthodologique:
2010 (données individuelles)

Politique de révision

Révisions de routine:
La publication annuelle des nouveaux résultats (fin février) intégre les corrections rétroactives reçues tout au long de l'année écoulée et les éventuelles actualisations de nomenclatures (par ex. intégration du nouvel état des communes). La série historique est annuellement mise à jour jusqu'en 1999.

Révisions méthodologiques:
Des révisions méthodologiques sont réalisées en fonction des besoins (par ex. révision de nomenclatures ou de la classification statistique).

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (RS 431.01)
Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les instances cantonales responsables et le SEFRI.

Antoine Bula, +41 58 463 66 78
lernstat@bfs.admin.ch